ROUBAIX

Blessé accidentel. — Une ménagère demeurant rue de la Balance, 29, Mme Lucie Lecomte, 40 ans, est morte subitement, en pleine nuit, succombant à une hémorragie interne. Le mari a été constaté par M. le docteur Dupré.

Doigt de pied écrasé. — Hier matin, vers dix heures, que de la Gare, en moment de monter sur une calandre à la maison Lemaître frères, expéditeurs, M. Pierre Lecomte, 30 ans, a glissé sur la chaussée et une des roues du lourd véhicule lui écrasa le petit doigt de pied gauche.

Transporté dans une maison voisine avec l'aide de ses camarades de travail, le blessé reçut les soins de M. le docteur Dupré, puis fut reconduit en voiture chez lui, rue du Bon-Rasoir, 18.

Lugubre trouvaille. — Vendredi, vers dix heures du matin, un faisant ses ronde journalières, M. Louis Wagré, 45 ans, conservateur du cimetière, trouva dans le milieu de l'allée 25, qui longe le mur d'enceinte séparant la nécropole de la rue du Carligny, un petit paquet recouvert de papier gris et lié avec une ficelle. Ce paquet renfermait une petite boîte en fer blanc mesurant 110 m/m de haut et 68 m/m de diamètre et dans laquelle se trouvait le cadavre d'un lézard de cinq mois environ.

M. Wagré porte ce lugubre trouvaille à M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, lequel a ouvert une enquête.

M. le docteur Bée, médecin-légiste, a été chargé d'examiner le petit nadavre. On croit que le paquet a été jeté au-dessus du mur par une personne passant rue de Carligny. Détail tait particulier, la boîte en fer blanc, peinte en jaune, semble ne pas encore avoir été utilisée, et pourtant elle a parfaitement la forme d'une vulgaire boîte de conserves.

Victime de son imprudence. — Mercredi, vers huit heures du soir, M. Adolphe Hee, âgé de 36 ans, tisserand, demeurant rue Voltaire, 46, revenait de son travail, lorsqu'en passant rue Desbonnet, il lui vint à l'esprit la fausse idée de prendre place sur un camion qui marchait dans sa direction. En voulant sauter pour s'asseoir sur le côté du véhicule, M. Hee manqua le pied et roula sur le sol, sous l'équipage, dont une des roues lui passa sur la jambe droite.

Relevé par des passants, le blessé fut soigné dans une maison voisine par M. le docteur Herlet, qui constata des contusions multiples sur tout le corps et une luxation de la jambe. M. Hee a été transporté à l'Hôtel-Dieu, bien que son état ne soit pas grave.

Si l'imprudent n'a pas eu tout le côté droit du corps écrasé par la voiture, c'est qu'en se sentant tomber, il se rejeta en arrière sans pouvoir même seulement retirer sa jambe assez vite pour éviter la roue.

Mystérieux cambriolage. — Vendredi, vers deux heures de l'après-midi, un monteur en premier étage de sa demeure pour placer deux pièces de cinq francs dans une petite boîte se trouvant dans une malle enfermée dans une armoire, Mme Camille Vancoster, âgée de trente ans, épouse Degroote, cabaretière, qui, à Sartel, 3 constate la disparition d'une somme de 160 fr. qu'elle avait mise quelques jours auparavant dans ladite malle.

La malle et l'armoire sont toujours fermées à clef et la porte de la chambre ne reste ouverte le matin que lorsque les enfants se sont pas levés.

Mme Degroote qui est venue conter sa mésaventure à M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, porte principalement son soupçons sans rien affirmer pourtant, sur une de ses locataires disparue depuis mercredi matin.

Cette locataire, M. Jules Pauwels, âgé de 4[illegible] ans, homme de peine, demeurant à Kerkhove (Belgique), a eu le bout de la première phalange de l'index gauche pris dans les engrenages de l'entrée, en voulant retirer un morceau de laine qui tournait dans les alimentaires d'un brisoir, avant l'arrêt complet du métier. Trois semaines de repos.

— M. Verhaegen Raymond, âgé de 14 ans, demeurant rue du Tilleul, 28, tisseur chez MM. Dillies frères et Cetteau, filateurs, boulevard de Reims, a eu le bout de l'index gauche écrasé en manœuvrant le mais sur un batoir de métier à filer. Quinze jours de repos. Docteur Rôle.

— A la Société Anonyme de filature de la rue Boucher-de-Perthes, M. Léon Vermeulen, âgé de 18 ans, aide-magasinier, demeurant rue des Filatures, 71, s'est fait une contusion au genou gauche, en tombant. Trois semaines de repos.

Théâtre de Fontenoy. — Cet dimanche prochain qu'aura lieu au *Théâtre du Fontenoy* la représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs*, drame populaire en 8 tableaux.

La soirée commencera par *Dubosc Filleur*, vaudeville en un acte, elle sera terminée par *Les Charbonniers*, opérette. La location est ouverte 60 bis, rue de la Gare, et 26, rue Richard-Lenoir.

Théâtre des Variétés (Rue Lacroix). — Dimanche prochain 6 janvier, le Cinématographe donnera deux grandes séances. Pour 4 heures, l'entrée 0 f. 50 heures ; le programme comportera 4000 mètres de vues les plus sensationnelles. Prix des places : 1 fr., 0.50 et 0.30. 1/2 place pour les enfants sur fauteuils et sur parquets.

Etat-Civil

Naissances du 4 janvier. — Trouse Vassalaigues, rue des Arts, 216 bis — Georges Dergent, rue Blanchemaille.

Décès. — Claire Flamescourt, 6 jours, rue de Jemmapes, 6. Sonnes, 1 — Mélanie Delesalle, 70 ans, rue Barbieux — François Jassens, 68 ans, rue Olivier de Serres prolongée, m. Vandamme, 4 — Aristide Hache 24 ans, rue Hoffmann, 16 — Jules Vays, 4 mois, rue de Tourcoing, m. Lemoé, 7 — Rachel Derbecudringhem, 18 ans, rue Poilart, 20 — Léopoldine Duel, 41 ans, rue de Condé prolongée, m. Vrs Lordan, 3.

Condition publique des matières textile

Relevé annuel comparatif

1904

en colis de soie	24 448 d.
8.000 de laine peignée .	45 121 417
8.000 de laine filée . .	8 484 46
8.000 de laines div et blousses	1.621 20
8.000 de coton	1.4.4 7.6
en nos colis pesant ensemble.	22 74b 588

Marché à terme : 209 [illegible] k
Conditionnements . . opérations
Décrassage . . . 1 256 . 1 opérations
Tirage . . . . 20 954 .[illegible]

1905

en colis de soie	20 [illegible] k.
8.000 de laine peignée. .	14 304 249
8.000 de laine filée . .	4 0 1.024
8.000 laines div. et blousses	1 266 372
8.000 de coton	1.4[illegible] 650
en nos colis pesant ensemble.	21 512.048

Marché à terme : 256 585

Conditionnements . . opérations
Décrassage . . . 1 767 . 1 opérations
Tirage . . . . 21.663 .[illegible]

1906

en colis de soie	25 540 k.
8.000 de laine peignée. .	14 [illegible]
8.000 de laine filée . .	3 [illegible]
8.000 laines div. et blousses	1 [illegible]
8.000 de coton	1 [illegible]
en nos colis pesant ensemble.	22.8.4.951

Marché à terme : 198 451

Conditionnements . . 47.27[illegible] opérations
Décrassage . . . 1.6[illegible] 1[illegible] opérations
Tirage . . . . 23 3.4 .[illegible]

d'un violent coup de poing en pleine figure, jeta M. Coupleux sur le sol. Une fois sa victime par terre, l'agresseur se pencha sur elle et lui enleva la modique somme de trente centimes. Ceci fait, lendis que M. Coupleux prenait la fuite, le malfaiteur elle rejoindre ses deux compères postés un peu plus loin.

Le pauvre M. Coupleux, qui a un œil fortement tuméfié, n'a pas eu d'autre ressource ne connaissant pas ses agresseurs, que de déposer une plainte entre les mains de M. Squinée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Ecole de Commerce et d'industrie. — Par décision de M. le Ministre du Commerce, en date du 3 janvier 1907, M. Lebocq, adjoint au maître de Roubaix, a été nommé inspecteur départemental de l'enseignement technique, et spécialement chargé de l'inspection dans le centre de Roubaix.

Repos hebdomadaire. — Des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogation présentées par divers commerçants, par application des articles 2 et 8 de la loi du 12 juillet 1906. Ces demandes sont déposées au Secrétariat de la Mairie, où elles seront communiquées pendant un mois au plus aux Syndicats et sous-ci dessous, avec leur avis, faire connaître à quel titre ils sont intéressés à l'enquête. Celle qui est parvenue à la Mairie de Roubaix concerne M. Lepoire-Verleye, mercier, 141, rue de l'Epeule.

Salle Dominique, rue de l'Alouette, 60. Roubaix. — Dimanche 6 janvier 1907 : **BAL MASQUÉ.** — Cavalier : 1 franc ; Dame : 0 fr. 50. — On trouvera masques et costumes dans l'établissement. 6j.

Révision de la liste électorale pour 1907. — Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont priés d'en faire la déclaration verbale ou écrite à la mairie (bureau des élections), avant le 11 jan ier courant. Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de revision en 1906 sont invités à vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

Cercle Moderne (siège social de l'Epeule, rue Blanchemaille, 2) soir samedi, 6 à heures 1/2 précises, réunion générale pour toutes les sections.

Gymnastique Universitaire. — M. Henri Bettremieux, professeur de gymnastique diplômé par le gouvernement, monitrice-chef de la société de gymnastique « L'Ancienne » vient d'être nommé, au concours, par M. le Ministre de l'Instruction Publique, au Lycée de Blida (Algérie).

Etablissement de bains de la rue de Rome. — Afin de permettre la visite intérieure de la chaudière par M. l'inspecteur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, cet établissement sera fermé au public le lundi 7 janvier courant.

Les accidents du travail. — Chez MM. J. et P. Delaoury, fabricants, quai du Sartel, M. Armand Masliez, âgé de 54 ans, tisserand, demeurant rue Desaix, a été blessé au nez et à l'index gauche par la garde-secette. Quinze jours de repos.

— En coupant une bache de laine, Mlle Flore Bourgois, âgée de 18 ans, demeurant rue Stanislas, cour Brûlant, 7, bâclieuse chez M. Toulemonde-Destombe, filateur, boulevard Gambetta 124, a eu le bout de l'index droit complètement écrasé entre un engrenage et l'arbre de commande du cylindre débiteur. Trois semaines d'incapacité de travail.

— Chez MM. Ernest Bayart frères, aprêteurs, rue du Grand-Chemin, M. Poulizeau Henri, âgé de 40 ans, graisseur, demeurant rue Leverrier, 20, a eu l'auriculaire écrasé entre une cordonnet et la roue, au graissant un palier. Quinze jours de repos.

— M. Georges Lombart, âgé de 25 ans, demeurant rue du Fort, cour Dessymont, 12, conducteur de bière au service de la brasserie Union Rembelt-Tourcoing, rue Mouveaux, s'est fait une contusion de gauche en tombant. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Le [illegible], M. Jules Pauwels, âgé de 4[illegible] ans, homme de peine, demeurant à Kerkhove (Belgique), a eu le bout de la première phalange de l'index gauche pris dans les engrenages de l'entrée, en voulant retirer un morceau de laine qui tournait dans les alimentaires d'un brisoir, avant l'arrêt complet du métier. Trois semaines de repos.

— M. Verhaegen Raymond, âgé de 14 ans, demeurant rue du Tilleul, 28, tisseur chez MM. Dillies frères et Cetteau, filateurs, boulevard de Reims, a eu le bout de l'index gauche écrasé en manœuvrant le mais sur un batoir de métier à filer. Quinze jours de repos. Docteur Rôle.

— A la Société Anonyme de filature de la rue Boucher-de-Perthes, M. Léon Vermeulen, âgé de 18 ans, aide-magasinier, demeurant rue des Filatures, 71, s'est fait une contusion au genou gauche, en tombant. Trois semaines de repos.

Théâtre de Fontenoy. — Cet dimanche prochain qu'aura lieu au *Théâtre du Fontenoy* la représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs*, drame populaire en 8 tableaux.

La soirée commencera par *Dubosc Filleur*, vaudeville en un acte, elle sera terminée par *Les Charbonniers*, opérette. La location est ouverte 60 bis, rue de la Gare, et 26, rue Richard-Lenoir.

Théâtre des Variétés (Rue Lacroix). — Dimanche prochain 6 janvier, le Cinématographe donnera deux grandes séances. Pour 4 heures, l'entrée 0 f. 50 heures ; le programme comportera 4000 mètres de vues les plus sensationnelles. Prix des places : 1 fr., 0.50 et 0.30. 1/2 place pour les enfants sur fauteuils et sur parquets.

Etat-Civil

Naissances du 4 janvier. — Trouse Vassalaigues, rue des Arts, 216 bis — Georges Dergent, rue Blanchemaille.

Décès. — Claire Flamescourt, 6 jours, rue de Jemmapes, 6. Sonnes, 1 — Mélanie Delesalle, 70 ans, rue Barbieux — François Jassens, 68 ans, rue Olivier de Serres prolongée, m. Vandamme, 4 — Aristide Hache 24 ans, rue Hoffmann, 16 — Jules Vays, 4 mois, rue de Tourcoing, m. Lemoé, 7 — Rachel Derbecudringhem, 18 ans, rue Poilart, 20 — Léopoldine Duel, 41 ans, rue de Condé prolongée, m. Vrs Lordan, 3.

Condition publique des matières textile

Relevé annuel comparatif

1904

en colis de soie	24 448 d.
8.000 de laine peignée .	45 121 417
8.000 de laine filée . .	8 484 46
8.000 de laines div et blousses	1.621 20
8.000 de coton	1.4.4 7.6
en nos colis pesant ensemble.	22 74b 588

Marché à terme : 209 [illegible] k
Conditionnements . . opérations
Décrassage . . . 1 256 . 1 opérations
Tirage . . . . 20 954 .[illegible]

1905

en colis de soie	20 [illegible] k.
8.000 de laine peignée. .	14 304 249
8.000 de laine filée . .	4 0 1.024
8.000 laines div. et blousses	1 266 372
8.000 de coton	1.4[illegible] 650
en nos colis pesant ensemble.	21 512.048

Marché à terme : 256 585

Conditionnements . . opérations
Décrassage . . . 1 767 . 1 opérations
Tirage . . . . 21.663 .[illegible]

1906

en colis de soie	25 540 k.
8.000 de laine peignée. .	14 [illegible]
8.000 de laine filée . .	3 [illegible]
8.000 laines div. et blousses	1 [illegible]
8.000 de coton	1 [illegible]
en nos colis pesant ensemble.	22.8.4.951

Marché à terme : 198 451

Conditionnements . . 47.27[illegible] opérations
Décrassage . . . 1.6[illegible] 1[illegible] opérations
Tirage . . . . 23 3.4 .[illegible]

TOURCOING

Les voleurs de laine. — M. Hermant, juge d'instruction, a, durant toute la journée d'hier, interrogé les auteurs du vol commis chez M. Desmettre, appréciateur. Tour à tour, les inculpés, déjà au nombre de neuf sous les verrous, ont été interrogés par le magistrat. Sauf quelques exceptions, les aveux ont été complets et les malfaiteurs, Richard Dewaele, 19 ans, Joseph Delbart, 34 ans, Alfred Lapeuw, 18 ans, Fleuris Duterie, 19 ans, Charles Benoit, 17 ans, Joseph Fruerer, Henri Coorevelis, 21 ans, J.-B. Coorevelis, 47 ans, Henri Debuigne, 18 ans, sont tous d'accord pour déclarer qu'ils formaient bien une bande dont l'unique besogne était de visiter régulièrement les usines travaillant la laine comme celle de M. Desmettre ; on se souvient que, dans ce dernier établissement, ils s'introduisirent en escaladant le mur de clôture et brisèrent une porte du l'atelier Après avoir amené les ballots à l'extérieur de l'établissement, les malfaiteurs les hissèrent sur un tonneau, puis de là, sur le faîte du mur et les firent choir sur une balladeuse qui se trouvait à proximité.

Le magistrat instructeur, qui continue activement les recherches, a lancé plusieurs mandats d'arrêt contre des recéleurs

Vol de laine à la gare des France. — Nous avons relaté le trouvaille d'une balle de laine faite mercredi soir à l'angle des rues de Paris et de la Vigne, par un jeune homme, de ce quartier, M. Moulard.

On pouvait être amené à penser que cette balle de laine provenait d'un vol et qu'elle avait été abandonnée par des malandrins craignant d'être surpris.

Un vol de trois balles de laine d'Australie, pesant ensemble 150 kilos, et valant 300 fr., avait en effet été commis dans un wagon remisé sur une voie de garage de la gare des France. Ce n'est que le lendemain que M. le chef de gare constata qu'un wagon avait été déplombé et qu'il manquait 3 balles au chargement destiné à M. Toulemonde-Delmonne, négociant, rue Leverrier.

M. Niedersat, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur ce nouveau vol de laine.

Audacieux vol d'une montre en or. — Hier soir, vers 7 heures, Mlle Marie Feutry, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue Sébastopol, passait Grande-Place, lorsqu'un individu, correctement vêtu, portant un gilet de fantaisie et ganté s'étant approché d'elle, lui enleva d'un geste brusque sa montre en or retenue dans le corsage par un cordon de soie noire.

Mlle Feutry fut tellement interdite, qu'elle ne put crier ce qui favorisa la fuite de l'élégant voleur, qui prit par la rue du Tilleul.

La volée se dirigea vers l'agent Defrance qui se trouvait de service au coin de la place devant la Société Générale. Elle lui raconta sa mésaventure et vint ensuite au bureau central de police où on enregistra ses déclarations.

L'importation en France des pigeons voyageurs belges. — Le nombre de pigeons voyageurs d'origine belge ou déclaré tels qui sont entrés en France pendant le courant de l'année 1906, pour y être lâchés, a atteint 1.136.160 pigeons concourus en 29.750 paniers expédiés par 5.177 éleveurs.

D'autre part, les pigeons voyageurs de même provenance introduits en France pour l'alimentation, le tir, la reproduction, l'acclimatation, se chiffrent par 100.081 expédiés par 128 éleveurs et renfermant en 1.526 paniers.

Comparée à l'année 1905, cette de 1906 offre une augmentation de 175.384 pigeons déclinés au lâcher et une différence en plus de 25.069 paniers.

[illegible] ont été en plus de 879 et 403 paniers

La grève de chez MM. Valentin Roussel. — Trente ouvriers ont travaillé hier au tissage de MM. Valentin Roussel. Aucun incident ne s'est produit.

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que MM. Louis Brunin et Arthur Mandely, anciens élèves de l'Institut Colbert et membres des « Enfants de Neptune » ont obtenu, à la Sorbonne, une médaille d'argent de la Société Nationale d'Encouragement à la natation.

Toutes nos félicitations aux deux lauréats pour cette belle distinction.

Importation de la librairie étrangère. — Durant la deuxième quinzaine de décembre, il est entré en France par la gare de Tourcoing, 1.770 kilos de librairie étrangère, contenu en 29 colis se décomposant comme suit :

Livres en langues mortes, 400 kilos ; en langue française, 720 kilos ; musique étrangère imprimée, 220 kilos ; chromo-lithographie, 150 kilos ; imprimés avec blancs à remplir à la main, 150 kilos ; journaux français édités en Belgique, 60 kilos ; journaux belges, 70 kilos.

Ces importations ont donné lieu à 12 procès-verbaux.

***

Pendant l'année 1906 écoulée, l'importation totale d'articles de librairie étrangère a été : livres en langues mortes, 5.360 kilos ; en langue française ; 12.638 kilos ; musique, 1.480 kilos ; chromo-lithographie, 4900 kilos ; livres de bibliothèques particulières, 1.090 kilos ; imprimés avec blancs à remplir à la main, 4.450 kilos ; clichés, 810 kilos ; journaux français édités en Belgique, 168 kilos ; journaux belges, 1.205 kilos ; presses lithographiques avec dessin, 520 kilos, au total 32.921 kilos, répartis en 576 colis, qui ont donné lieu à 224 procès-verbaux.

Théâtre municipal (place [illegible]). — [illegible] fra 58 2961u gilp 1[illegible] 1907, dimanche 6 janvier, à 2 heures et demie de l'après-midi, en matinée, première représentation d'opéra, *La Favorita*, opéra en 4 actes, de MM. Scribe et Roger, musique de Donizetti. Mr Massard remplira le rôle de Fernand ; Mme Marcillac, Léonore ; M. Marcelly, Alphonse XI ; M. Bruyère, Balthazar ; Mme Sorelli, Inès ; M. Raymond, Gaspard.

Au deuxième tableau, *Les Bulgares*, ballet réglé par M. d'Alessandri, maître de ballet, dansé par toutes les dames du corps de ballet.

Au deuxième acte, grand ballet divertissement, dansé par Mmes Rapamonti, Barbero, Code, et toutes les dames du corps de ballet. La location est ouverte à partir de 2 heures du matin chez M. Désiré Flament, gérant du théâtre. Prix ordinaires des places. Bureaux à 2 heures, rideau à 2 heures.

Accident du travail. — M. J.-B. Verne, 50 ans, conducteur chez M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, a eu l'avant-bras droit comprimé entre le secteur et le bâti de son métier. Plaie de la face interne du bras. Docteur Hurtes, 20 jours.

— Fernand Tournemine, 14 ans, bâcleur chez MM. Motte frères, filateurs de coton, rue des Pâlis, a contracté une plaie au genou gauche par suite d'une chute sur un rail du métier. Docteur Delassus, 8 jours.

— M. Achille Defrenne, 26 ans, mécanicien chez M. Lefebvre-Duthoit, s'est coupé à la main gauche avec un ciseau. Docteur Vienne, 4 jours.

Musique Municipale. — Les membres de la Musique Municipale ont été convoqués pour dimanche dans la matinée, à l'Hôtel de Ville, à l'effet de se rendre en même temps que les membres du Conseil municipal au domicile de M. Emile Lecomte, premier adjoint, à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

Fanfare de Point-Central. — Réunion de tous les sociétaires, dimanche 6 janvier, à 10 heures du matin, au local, avec instruments et pupitres.

Sérénade à M. Emile Lecomte. La Fanfare prendra à leur siège les membres de la section de la Solidarité républicaine.

Avenir du Prolétariat. — Réunion du Comité de Tourcoing au siège social, cale du Centre, place de la République, dimanche 6 janvier : Perception mensuelle, renseignements.

Le Comité rappelle également les cotisations annuelles des Prolétaires Prévoyants, payables du commencement de l'année.

Etat-Civil

Naissances du 4 janvier. — Duhoust Eugène, rue de Gand — Cabaye Jean, rue d'Ile, 11 — Vandenbrouck Marcel, rue de Fleurus — Vandenkerque Achille, rue du Gand, 204 — Reynaert Lucien, rue de Vérolais, 94 — Depeux Romanie, rue Serpentine, 18.

Décès — Deschampe Henriette, 92 ans, rue de la Cloche, 87 — Vandamme Marie, 4 mois, rue du Presbytère, 4.

AUTOUR DE LILLE

CROIX. — Cause d'épargne. — A partir de dimanche prochain 6 janvier, la caisse sera ouverte de 9 heures et fermée à 10 h. 1/2.

COMINES. — M. Hermant, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur l'accident qui se produisit avant-hier chez M. Schoutteten, s'est rendu jeudi dans cette commune pour commencer son enquête. Le magistrat a chargé hier M. Dantzer, ingénieur et professeur à l'Institut industriel, d'établir les causes de l'écroulement des charpentes.

LA MADELEINE. — *Union Française de la Jeunesse.* — Le compte du dactylographie, professeur M. Grenier, s'aura pas lieu ce soir samedi, à cotrest.

LE NORD

DOUAI

Coups de revolver au cimetière. — Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, un sieur Eugène Charpentier, 36 ans, autrefois ouvrier à l'arsenal, actuellement frappeur à Mézières, a tiré trois coups de revolver au cimetière sur la tombe de sa femme. Appréhendé par la police, cet individu qui paraissait très aurexcité a été trouvé porteur d'une lettre dans laquelle il disait qu'on ne pouvait se consoler de la mort de sa femme, il allait se suicider, il demandait pardon à ses parents ainsi qu'à ses enfants. Lorsque Charpentier fut calmé, M. Salitou, commissaire de police, le lança comme il convient, puis l'invita à regagner Mézières, ce qu'il promit de faire.

Les produits de l'octroi. — Pendant l'année 1906, les produits de l'octroi se sont élevés à 741.569 fr. 63 contre 736.118 fr. 54 en 1905, soit une augmentation de 5.832 fr. 14.

Il est bon de noter au passant que les produits de 1905 étaient eux-mêmes en augmentation de 1730 fr. 57 sur ceux de 1904.

Le tarif d'octroi appliqué jusqu'au 31 décembre 1906, est aujourd'hui périmé, mais, par dépêche du 31 décembre 1906, le Ministère des Finances a autorisé la Ville de Douai à percevoir, à titre provisoire, et sous certaines restrictions, les taxes prévues au nouveau tarif, actuellement soumis à l'examen du Parlement.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Instruire en amusant, c'est le but que poursuit la société républicaine des Conférences Populaires, dont une section vient d'être créée à Saint-Amand.

Cette section, qui a pour président M. Charles Bouchart, industriel, un de nos plus sympathiques concitoyens, nous promet beaucoup : à peine née, elle signalise pour lin courant ses premières conférences qui sera suivie d'autres à intervalles rapprochés.

[illegible] elle bâtie [illegible] car il était regrettable de constater que notre localité ne possédait aucune société de ce genre. Nous soulignons que la nouvelle section étende ses rayons d'action et fasse une propagande active pour créer des sous-sections dans les communes des cantons de Saint-Amand.

DENAIN. — Au Salon de l'Ermitage, 6 janvier 1907, à 8 heures, grand concours international de coqs. 1710 francs du prix dont 430 fr. offerts par la Société. Les prix seront attribués et répartis comme suit : 1er prix, 4 0 fr. ; 2e (billet blanc), 300 fr. ; 3e, 200 fr. ; 4e, 120 fr. ; 5e, 130 fr. ; 6e, 120 fr. ; 7e, 80 fr. ; 8e, 80 fr. ; 9e, 80 fr. ; 10e, 80 fr. ; 11e, 80 fr. ; 12e, 80 fr.

Le concours se jouera plumes pour plumes, 24 sociétés pourront prendre part au concours. Le concours étant donné dans une salle couverte et chauffée sera lieu par n'importe quel temps.

Très beau parc avec tapis.

CAMBRAI

Mort subite. — Hier, dans le matinée, un Cambrésien passait en voiture sur la route d'Avesnes-le-Sec lorsqu'il aperçut sondain, gisant sur le chaussée, un corps inanimé qui fut bientôt reconnu pour celui de M. Heiseut, constructeur-mécanicien à Cambrai.

Les parents du défunt furent prévenus d'urgence et le corps transporté à Iwuy, puis à Cambrai, d'où il repartira à nouveau après les obsèques.

La garde-barrière du passage à niveau situé sur la route précitée a déclaré que le défunt lui avait, quelques instants avant ce matin, demandé l'heure du départ du train. On croit qu'il a succombé à la rupture d'un anévrisme.

AVESNES

COUSOLRE. — Le 18 janvier 5 h heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sous les ins la grand spectacle-concert suivi de bal offert aux familles des membres honoraires, par la société chorale « La Fraternité » sous la direction de M. Gaston Lexis, avec le gracieux concours de poste-mineur M. Jules Monsaerens, et des membres de la section dramatique de la société chorale.

BOUSIES. — A la salle du verglas et de la fonte des neiges M. Roumont, demeurant rue des Sauvoleiras, et Madame Robert-Vitrout ménagère, demeurant rue de La Bruyère, ont glissé et se sont cassé une jambe.

HAZEBROUCK

Société républicaine des Conférences populaires. — L'installation de la section de Merville, créée par quelques républicains dévoués, a eu lieu dimanche, à 5 heures du soir, au Cercle républicain, sous la présidence de M. Thery, d'Hazebrouck, remplaçant le délégué régional de la Scheldt M. Bernard Wabault, de Lille, retenu ailleurs. L'assemblée était nombreuse et brillante : plus de 50 membres sur 110 de cette belle section avaient répondu à l'appel du bureau provisoire.

Après beaucoup d'hamour, M. Thery a successivement installé : Président d'honneur : M. Grillet ancien maire républicain ; président : M. O. Verstraete, ancien adjoint ; délégué : M. Wattiez ; secrétaire : M. Massart ; trésorier : M. Aug. Laforge.

M. Vanlecotte, président, ayant excusé dans le cercle : M. Fraelle, instituteur à Doulon, qui devait développer le sujet de la conférence : le Fou-rire, M. Fraelle a, avec beaucoup de tact et de brio, les applaudissements de tel forcat pelé ménagés. Cet exposé qui a quelques [illegible] le président d'honneur, M. Grillet, [illegible] l'occasion de son concours avec lui le *Marseillaise*.

La représentation et très distinguée sous-préfet d'Hazebrouck, M. Dros, qui avait tenu à relever par sa présence l'éclat de cette première réunion, complimente, en terminant, les membres du bureau et le succès social [illegible].

Vote une bonne journée pour la République, à Merville et combien d'autres suivront !

MERVILLE. — La commission d'assistance publique s'est réunie hier afin de désigner un délégué pour faire partie de la commission cantonale d'appel instituée par l'article 11 de la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources.

Elle a choisi M. Felix Vue, qui fit partie pendant 12 ans de l'ancienne municipalité républicaine. Sa nomination sera accueillie favorablement par les républicains qui l'ont vu à l'œuvre de nombreuses longtemps et savent avec quel zèle et quel dévouement il les a défendus dans toutes les circonstances. Nous ne doutons pas que ce choix ne se ratifie par les autres commissions du canton.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER

ARQUES. — L'A. A. des A. Elèves de l'Ecole du Centre offrira un concert-spectacle, dimanche 6 janvier, dans la salle des fêtes de Mme veuve Bergeur, avec le concours de : Mme Lamy, professeur de piano ; M. le Maître Holbert, lauréat du Conservatoire de Lille ; M. Maurice Bergeron, comique de genre ; M. Eery Dergeron, chanteur de genre ; M. Clevalur, comique, genre Dracom ; MM. les frères Bergeron (Maurice et Eery), chanteurs-diseuses. Ces artistes nous accorent une soirée intéressante, qui sera passer quelques heures de gaieté aux très nombreux auditeurs qui se mesquerent pas de répondre à l'appel de la jeunesse Amicale. Les personnes étrangères à la Société seront admises moyennant les prix fixés comme suit : Places réservées, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr. ; Secondes, 0 fr. 50.

LA BELGIQUE

Le naufrage du « Smet de Naeyer »

Bruxelles, 6 janvier.

L'enquête au sujet du naufrage du bateau Smet de Naeyer qui sombra le 19 avril 1906 est définitivement close. Les dossiers ont été renvoyés au Procureur général à Bruxelles. On assure qu'il n'y a pas lieu de supposer le malveillance comme cause de l'accident.

La fièvre aphteuse

Bruxelles, 4 janvier

On signale dans la Nord de la Belgique de nombreux cas de stomatite aphteuse.

DANS L'ARMÉE

Les conseils de revision en 1907. — Le ministre de la guerre vient de décider que la session des conseils de revision chargés d'examiner les jeunes gens de la classe 1906 commencerait le lundi 18 février, pour se terminer au plus tard dans la deuxième quinzaine de mai.

Conformément aux instructions du ministre de la guerre, les conseils de revision devront examiner avec le plus grand soin les conscrits qui se présentaient devant eux, de façon à éviter l'envoi au régiment de jeunes gens d'une santé douteuse, dont l'incorporation pourrait avoir de graves conséquences au point de vue de la propagation dans l'armée de certaines maladies contagieuses.

D'autre part, les jeunes gens ayant des réclamations à formuler au point de vue de leur état de santé devront en faire la déclaration au moment de leur inscription et produire, à l'appui, des pièces justificatives (certificats médicaux, attestation des autorités, etc.). Ces pièces constitueront un dossier sanitaire qui sera soumis au conseil de revision et transmis au service de l'affectation, si le conscrit est jugé apte au service militaire.

En ce qui concerne le service auxiliaire, il est rappelé aux conseils de revision que la distinction faite l'an dernier par certains conseils de revision entre le service auxiliaire armé ou non armé est contraire à la loi. En [illegible] les conseils de revision devront se borner à classer simplement et strictement dans les services auxiliaires tous les jeunes gens susceptibles d'être incorporés comme tels, en prenant pour règle que les hommes de cette catégorie ne doivent dans aucun cas être affectés à un service armé.

Les conseils de revision départementaux chargés de désigner les sections de famille pour la classe 1906, se réuniront le 1er septembre prochain.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VIOLENCES

Auxin. — François Quivy, 37 ans, journalier, a été arrêté comme condamné à 16 jours de prison pour ivresse.

A Lens. — M. Thomas, commissaire de police, vient d'arrêter et de faire transférer à la prison de Béthune, Henri Dupuy, 30 ans, colporteur à Lens, qui se trouvait mercredi soir vers minuit, ivre de la Gare, a outragé l'agent de police Becquet.

A Harnelles. — M. Surmont, chef de carreau à la fosse Amaury, a été assailli près de la fosse 3 d'Avelinesse par un mineur, qui lui asséna force coups de poing.

M. Surmont riposte sur la tête de l'agresseur par un coup de canne de son fouet. Une enquête est ouverte.

ACCIDENTS

Haillant. — Charles Hoseke, ouvrier vitrificateur aux Grapperies du Nord, en opérant sur une verrière de serre, venait très grièvement blessé au bras gauche par suite du bris d'une vitre. Le docteur Bée lui a prescrit un long repos.

A Lens. — En tournant une berline sur une plaque au fond de la fosse n° 2 des mines de Lens, M. Nicolas Vaires, 30 ans, s'est blessé à la main droite.

— M. Arthur Debay, 20 ans, occupé au fond de la fosse n° 4, a eu le pied droit pris sous une berline et fortement contusionné.

— Le jeune Jean Dumilieu, ouvrier de la fosse n° 9 des mines de Lens, M. Joseph Tassrous, 43 ans, a été blessé au pied droit par une pierre qui s'est détachée du toit.

— A l'usine à gaz de Lens, le chauffeur Maurice Dallon, 27 ans, en chargeant une pelle, a glissé. Il porte plusieurs blessures au genou droit et à l'épaule gauche. Son camarade Lucien Martell, 24 ans, en voulant l'aider, a été brûlé à l'avant-bras gauche.

A Wavrechain-sous-Denain. — A la fosse Bignière, M. Eloi Liétard, 40 ans, a fait une chute de 10 mètres dans un puits installé ; il se plaint de contusions sur toutes les parties du corps.

— Arthur Trénou, 34 ans, en déchargeant une berline chargée de charbon, a eu le gros doigt de pied écrasé et le deuxième coupé.

A Dunkerque. — En remontant l'échelle à bord du vapeur *Pascual Andrinjf*, M. Désiré Pavé, journalier, a manqué pied et est venu tomber le fond de cale. Le malheureux a été relevé avec une blessure grave à la tête et de multiples contusions.

— M. Jean Delattre, charpentier, qui travaillait à décharger du vapeur *Astor* est tombé sur un madrier et s'est grièvement blessé à la jambe gauche.

— M. Gustave Engels, journalier, est tombé avec une charge à bord du vapeur *Wiedermore* et s'est fait de multiples contusions.

— M. Auguste Vancoppenolle, journalier, demeurant à St-Pol-sur-Mer, a été grièvement blessé au bras droit par la chute d'une grosse de fonte.

A Lévin. — En tendant un bois au fond de la fosse n° 6 des mines de Lévin, M. Alexandre Hotelard n'est donné un coup de hache au pied droit. Il porte une blessure assez sérieuse.

— M. Henri Lamaire, 27 ans, mineur, occupé au fond de la fosse n° 4 des mines de Lens, a eu le malheur de la main droite prise entre deux berlines.

VOLS

Montbarque. — Quinze magnétiques laines vendus 50 francs ont été dérobés chez M. Cousin dans le nuit précédant le [illegible]. [illegible] coulaient

appartenant à M. Verwaysse est [illegible] dérobée.

A Douai. — Hier matin, [illegible] volé à la porte du Restaurant [illegible]